







Rencontre avec la Direction locale le 24 juin 2020 à Rouen.

- Prime COVID et congés.

La Direction locale confirme que la prime « COVID » sera mise en paiement en juillet. La délégation interrégionale ayant validé la liste proposée par la Seine-Maritime, les chefs de services doivent (si ce n'est pas déjà fait) indiquer aux collègues s'ils l'ont ou pas.

N'hésitez donc pas à interroger votre chef de service.

Nous avons demandé à la Direction locale de faire une communication écrite sur le sujet plutôt qu'une communication orale lors d'audio-conférence, et que les organisations syndicales en aient une copie.

Idem pour les jours retenus dans le cadre de l'ordonnance des congés du 15 avril, où tous les agents n'ont pas encore d'information. Les collègues sont en attente pour avoir une visibilité sur le nombre total des jours de congés, sachant que le report des jours de congés 2019 n'est toujours pas réglé.

Les ASA

Les collègues en ASA atteints par l'une des 11 pathologies retenues restent en ASA jusqu'au 10 juillet 2020. Ils seront mis en position de télétravailleur, si cela est possible.

Pour les collègues à proximité de personnes fragiles : ce serait fini. L'agent devra avoir un arrêt de travail de son médecin traitant.

Les ASA pour garde d'enfants sont terminées à compter du 22 juin, sauf exception avec attestation de l'école. Ce dispositif se terminera le 3 juillet.

Télétravail:

Certains collègues, qui ont été mis en position de télétravailleur sans conventionnement, souhaitent rester en télétravail dans un cadre conventionnel.

Pour rappel, un décret vient de sortir assouplissant les conditions de télétravail.

La Direction locale attend le déploiement pour la DGFIP.

En attendant, la Direction locale a indiqué que les collègues qui souhaitaient faire du télétravail fassent remonter leur demande sans attendre la campagne annuelle.

La convention pourrait se faire au fil de l'eau.

Canicule:

Suite à notre interrogation lors de notre précédente réunion, la direction locale a indiqué que les conditions de travail pourraient être adaptées, sans attendre, que nous soyons en plan canicule, vu l'interdiction d'utiliser des ventilateurs.

Dossier que nous suivrons tout particulièrement.

Equipements de protection :

La livraison des hygiaphones se poursuit.

Pour les OS, il est impensable de faire de l'accueil d'orientation sans l'ensemble des équipements de protection et sans exposer les collègues fragiles.

N'hésitez pas à demander, via votre chef de services les équipements de protection, si vous en manquez. Vous pouvez nous contacter.

Concernant les travaux de rénovation de la Cité administrative : nous avons demandé qu'un point d'information soit diffusé dès que des travaux impacteront la vie des agents. A voir. Peut-être une information sur Ulysse 76 ???

Nous avons indiqué aussi que les conditions de travail revenant à la normale, les chefs de services n'ont plus à envoyer de messages tant sur les portables que les mels personnels et dans le cadre des heures de travail ouvrés.